VENTES A L'ENCAN.

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

PLACEMENT DE CHOIX.

En placements de valeur du Sixième District pour bâtir.

Vingt-quatre lots de terre, sur l'avenue Peters, les rues Tchoupitoulas, Octavie et Annonciation, devant être subdivisés. Ne manquez pas cette occasion. JEUDI, le 8 août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne; entre les rues Gravier et Union, dans l'affaire de la succession de Joseph Adams, No 84,851, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 8 août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la N. O. No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 5 juillet 1901 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, agissant pour l'Hon John St Paul, juge de la Division C, maintenant absent en ce lieu dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Vingt-quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans, Lne., dans l'Ilet No 129, borné par les rues Tchoupitoulas, Octavie, Jersey, maintenant Annonciation et l'avenue Peters, désignés sur un devis fait par C. Mile Williams, député voyer de ville, le 18 mai 1901 désignés par les lettres B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X et Y, et mesurant chacun d'après ledit devis comme suit, à savoir:

Lots "B" et "O" mesurant chacun trente pieds, neuf pouces et deux lignes de face sur l'avenue Peters par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente neuf pieds six pouces. Lots D, E, F, et G, mesurant chacun trente pieds de face sur l'avenue Peters sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente neuf pieds six pouces. Lots H, I, J, K, L, M N et O mesurant chacun trente et un pieds de face sur la rue Tchoupitoulas sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de cent vingt pieds. Lot H formant l'encoignure de la rue Tchoupitoulas et de l'avenue Peters. Lot P forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Octavie et mesurant trente trois pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles et face sur la rue Octavie de cent vingt pieds. Lots Q, R, S et T mesurant chacun trente pieds de face à la rue Octavie sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles de cent quarante et un pieds six pouces. Lots U, V, W, mesurant chacun trente pieds quatre pouces et cinq lignes de face à la rue Octavie sur une profondeur entre lignes parallèles et égales de cent onze pieds six pouces; Lot X formant l'encoignure des rues Octavie et annonciation et mesurant trente et un pieds deux pouces et deux lignes de face à la rue Octavie sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et face à la rue Annonciation de cent onze pieds et six pouces. Lot Y mesurant trente pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt deux pieds quatre pouces et une ligne.

Les dits lots sont composés des lots désignés sur le plan original de Hikerville par les numéros un à vingt-six inclusivement et furent acquis comme suit: lots 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et la moitié la plus près de l'avenue Peters des lots 5 et 18 par Joseph Adams par achat de Jos. D. Taylor, d'après un acte pardevant G. G. Rebentisch, notaire le 12 de — 1887; enregistré livre de transferts 124, folio 297; lots 1, 2, 3, 4, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26 et la moitié la plus près de la rue Octavie des lots 5 et 18, par Joseph Adams par achat de Anthony Bechi par acte pardevant G. G. Kronenberger, notaire le 12 sept. 1898, enr. livre des transferts 170, folio 735.

Conditions—Comptant—L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente, et devant assumer toutes les taxes pour 1901, et les timbres du revenu intérieur. Acte de vente pardevant G. G. Kronenberger, notaire, aux frais des acquéreurs. 7 juillet—7 14 21 28—août 4 8

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C—No 64,391.

Succession d'Ellen Ford, décédée.

JEUDI, 25 JUILLET 1901.

A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières.

No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union.

PAR W. C. H. ROBINSON, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières—Bureau Estimé Hennen No 812 rue Commune—Sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Hon. John St Paul, Juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de la succession d'Ellen Ford, décédée, dossier No 64 391, lodit ordre daté et signé le 11 juin 1901, et à moi adressé, je procéderai de vendre sur place et à l'heure ci-dessus désignée, un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, coutumes, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Julie, Camp, St Joseph et St Charles, désigné par le No trois sur un plan dressé par A. T. Wood, architecte, et déposé comme plan No 58 du livre de plans numéro un, pour référence, en l'étude de William Christy, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant plus ou moins vingt six pieds trois pouces de face à la rue Julie sur cent cinq pieds plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles, borné sur un côté par le lot numéro deux et sur l'autre côté par le lot numéro quatre et dans le fond par une allée de onze pieds sept pouces de largeur d'après ledit plan.

Ladite propriété ayant été acquise par la défunte Ellen Ford par achat de la succession de Mme Josette Bundy, d'après l'acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 1er juin 1860, enregistré dans le Bureau des Transferts de cette ville dans le livre 90, folio 577.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à quatre étages, avec vestibules et environ 18 chambres.

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet compris entre les rues Ste Marie, St André et Prytanée et l'avenue St-Charles (autrefois rue Nayade), et désigné comme lot numéro trois sur un plan fait par H. Mortlumer, voyer, daté le 1er décembre 1846, et déposé pour référence en l'étude d'Adolphe Moreau, ancien notaire en cette ville; le dit lot mesurant vingt sept pieds onze pouces et deux lignes de face à la dite rue Ste-Marie, la même largeur dans le fond sur cent neuf pieds, neuf pouces et une ligne de profondeur sur la ligne divisoire du lot numéro deux et cent neuf pieds deux pouces et quatre lignes sur la ligne division du lot numéro quatre étant la même propriété acquise par la défunte. Bien entendu, par achat de Mme Austine Brooks, après l'acte passé pardevant A. Mazureau, ancien notaire en cette ville, le 20 décembre 1867.

Les améliorations comprennent une résidence de deux étages redressé de la banquette, et ayant environ 9 chambres, une cour sur la façade et sa cuisine.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance s'il y en a en un ou deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an, et avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent, avec encanteur de l'adjudication au moment de l'adjudication. Actes de vente aux frais des acquéreurs devant être passé pardevant Félix Dreulg, notaire.

23 juin—23 30—juil 7 14 21 25.

W. H Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Frances E. Tapken.

No 60 687—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Commune—JEUDI, 18 juillet 1901, à 10:30 heures A. M., au gain 347 rue Carondelet, conformément à l'ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. Ellis, juge de la Division A, maintenant congé, daté et signé le 1er juillet 1901, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la ci-après décrite propriété à savoir:

Une paire de boucles d'oreilles en or; quatre paires de boucles d'oreilles en or; une paire de boutons à manchettes et une bague en or; un porte mouchoir en or; une bague en or avec diamant; une paire de boucles d'oreilles et broche dans un écrain; un piano Pleyel droit noyer-musique, tabouret.

Conditions—Comptant sur livraison immédiate.

George W. Montgomery, Esq., avocat.

7 juil—7 14 17 18

VENTES A L'ENCAN.

Ed. J. Vaz.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI LE 17 JUILLET A 11 heures A. M.

SEPT LOTS DE TERRE

Convenables pour une Manufacture ou un Placement Avantageux.

Succession de Michael Murphy.

No 63,987—Cour Civil de District pour la Paroisse d'Orléans — Division E.

PAR ED. J. VAZ, Encanteur—Bureau 637 rue Carondelet, le MERCREDI, 17 juillet 1901, à 11 heures A. M. à la Bourse des Propriétés Foncières, de la Nouvelle Orléans, No 806 rue Peridido, près de la rue Carondelet dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu daté et signé le 3 juin 1901 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Sept lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Julie, Rochblave et Dorgenois, désignés par les Nos 2, 4, 5, 6, 7 et les lettres C, et D, et mesurant comme suit: Lot 3 d'après un devis annexé à un acte passé pardevant Wm Shannon, notaire, daté le 9 mars 1866 mesurant 32 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Poydras, 32 pieds 7 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, par une profondeur irrégulière de à peu près 100 pieds sur la ligne du lot No 4, et 109 pieds sur la ligne du lot No 2. Lot No 4 mesurant 32 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Julie sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 5 mesurant 32 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Julie, 32 pieds 8 pouces et 6 lignes dans le fond, 120 pieds de profondeur. Lots 6 et 7 mesurant chacun 32 pieds 8 pouces et 5 lignes de face à la rue Julie, 32 pieds 6 pouces et 4 lignes dans le fond sur une profondeur de 110 pieds, d'après un devis annexé à un acte passé pardevant O. Morrel, notaire, daté le 8 juin 1867; le lot désigné par la lettre C mesurant 30 pieds et 2 pouces de face à la rue Poydras sur une profondeur de 111 pieds et 1 pouce. Lot D mesurant 40 pieds de face à la rue Poydras sur 111 pieds 1 pouce de profondeur. Ladite lots formant partie des lots désignés par les Nos 11, 12 et 13. Sur le lot No 3 est un petit cottage contenant deux chambres, citerne, etc.

Toutes les propriétés ci-dessus sont bien drainées et entourées.

Termes et Conditions—Un tiers au plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en un an, en billets portant 8 0/0 d'intérêt et devant être spécialement garantis par hypothèque et à la de vendeur, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1901 en plus du prix d'achat, et payer pour les timbres du revenu des E. U. Acte de vente pardevant Jno. H. Fisher, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 0/0 comptant à moment de l'adjudication pour lier la vente.

ED. J. VAZ, Encanteur.

W. F. Brewer, avocat.

16 juin—16 23 30—juil 7 14 17

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Doubles et Simples. 1224-1226-1228, rue Arts, entre Villeré et Urquhart.

Entourés de toutes commodités et de propriétés qui se louent toujours.

Succession de Henry Schultz ou Schaldt.

No 64,911—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

Il sera vendu à l'enchère publique le MERCREDI, 31 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jas A. Brennan, Encanteur, Bureau No 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, daté et signé le 26 juin 1901 dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District, dans l'Ilet borné par les rues Musique Ville-é, Arts et Urquhart, désigné par le No 10, sur un devis fait par Edgar Pillé, voyer, daté le 19 juin 1901; et mesurant 32 pieds de face à la rue Arts, la même largeur dans le fond, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et Ilet, désigné par le No 9 sur ledit devis, et mesurant 32 pieds de face à la rue Arts, la même largeur dans le fond, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le joli cottage simple, 1224 rue Arts, contenant 4 chambres et corridor, toutes plâtrées, 2 chambres dans la bâtisse de côté, citerne, avec foyer dans toutes les chambres.

Le cottage double, 1226 et 1228 rue Arts, contenant 2 chambres, galerie et cuisine, citerne etc., de chaque côté. Terrain élevé.

Conditions—Un moitié au plus comptant, la balance en un an, à 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Les taxes de 1901 et les timbres du revenu devant être payés par les acquéreurs.

29 juin—29 30—juil 7 14 21 28 31

COTTAGE DOUBLE

818 rue Lesseps, entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Succession de Veuve Henri Wichterich.

Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans—Division E.—No 64,752.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, le MERCREDI, 24 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union par JAMES A. BRENNAN, Encanteur, bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 17 juin 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrite à savoir

Deux lots Nos 7 et 8 en cette ville dans l'ilet No 230 borné par les rues Lesseps, France, Grandhommes, maintenant Dauphine et Craps maintenant Bourgogne, mesurant chacun mesure américaine vingt cinq (25) pieds sept (7) pouces cinq et demi lignes (5 1|2) de face à la rue Lesseps par cent huit (108) pieds de profondeur.

Les améliorations consistent d'un joli cottage double 818 rue Lesseps contenant de chaque côté deux chambre, galerie et cuisines.

Conditions — Comptant. L'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente.

23 juin—23 27 30—juil 7 14 21 24

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de John S. Snedeker.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 61,025—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Emma M. Snedeker administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Saunders et Gurley, avocats.

4 juil—4 8 13

Succession de Michael L. Dowling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42 458—Division E—Attendu que Alphonse Meynier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Michael L. Dowling, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL Greffier.

Emile Pomes, avocat

4 juil—4 8 13

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de William B. Fahey.

No 60,500 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER — Encanteurs — Bureau 134 rue Carondelet. — MARDI, le 6 août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté 1er juillet 1901 de l'Hon. W. B Sommerville, juge de la dite cour, Division D, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite Cour, Division E, maintenant absent, en congé, la ci-après décrite propriété, à savoir:

Quatre certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Orange, Dupré, White et Abadie, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et mesurant chacun 31 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Dupré sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles. Les amélioration consistant en un cottage double, désigné par les Nos 2727 et 2729 rue Orange.

Conditions, Comptant—L'acte de vente devant être passé pardevant Robert Legler, notaire, aux frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent comptant au moment de l'adjudication, et devant assumer de payer les taxes de 1901 en plus et au-dessus du montant de son enchère.

Dinkelspiel et Hart, avocats.

6 juil—6 7 14 21 28—août 4 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Cottages Doubles et Simples,

Nos 2044 et 2046 rue Poydras, entre les rues

Prieur et Johnson,

No 1924 rue Lafayette et No 1793 rue

Cypress, entre les rues Claiborne et

Derbigny.

Succession de Charles Weisler et sa femme décédée, Mme Mary Feigner.

Nos 62,016 et 63,027—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 16 juillet 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier, et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 31 janvier 1901, et signé le 7 février 1901 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, et d'un ordre homologant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 7 juin 1901 dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Le cottage en bois Nos 2044 et 2046 rue Poydras, entre les rues Prieur et Johnson, contenant de chaque côté 4 chambres, galerie, hangar, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes ses bâtisses et améliorations ci-dessus situé dans le Premier district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Poydras, St Prieur, St Johnson et Lafayette désigné par le No 19 sur un devis fait par D. Mendro-nandénuté voyer de ville, en date du 7 septembre 1900, et mesurant d'après cela M. A. 40 pieds 3 pouces de face à la rue Poydras, 30 pieds de largeur sur la ligne du fond le divisant du lot No 2, 101 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 20 et 99 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 18, et ayant l'usage d'une allée en commun avec ledit lot No 20 ci-dessus mentionné mesurant 3 pieds de face sur la rue Poydras et s'étendant en arrière à une distance de 58 pieds 3 pouces, laquelle dite allée appartenant et formant partie dudit lot contigu No 20.

Les cottages ci-dessus sont maintenant loués à $10 par mois chaque côté et sont des placements excellents.

2° Les cottages simples Nos 1924 rue Lafayette et 1793 rue Cypress, entre les rues Claiborne et Derbigny. No 1924 rue Lafayette est un cottage simple en bois contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc., et 1793 rue Cypress est un cottage simple contenant 3 chambres, hangar, citerne, etc., et la propriété est plus loin décrite comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations ci-dessus, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cypress, Lafayette, Claiborne et Derbigny, désigné par le No 8 d'après le plan de L. E. Pillé député voyer de ville daté le 3 janvier 1845 et déposé dans le bureau de Achille Chiappella, ancien notaire en cette ville et mesurant en M. A. 25 pieds 7 pouces de face à la rue Cypress, 25 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Lafayette et s'étendant en profondeur de la rue Cypress à la rue Lafayette par 119 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne de division du lot No 7 et 116 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne de division du lot No 9.

Bonnes demeures ou placements payants.

Conditions Un tiers au plus comptant, et la balance en un crédit de un ou un et deux ans, la portion de crédit s'il y en a, devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs, devant être garantis dans leur principalement par liens et privilèges de vendeur sur la propriété vendue, les dits billets portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando, confession de jugement sans estimation; les bons frais d'avocats en cas de procès, le transfert et la livraison des polices d'assurance, etc., et les acquéreurs payant les taxes de 1901, en plus et au dessus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U. pardevant Jos D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Geo. W. Flynn, avocat

9 juin—9 16 23 30—juil 7 14 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Amanda Roca, femme de George L'Hote.

No 60.699 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 30 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 24 juin 1901, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 58 dans Hurtleville, borné par les rues Arabella, Joseph, Hurst, et Jeannette et désigné comme lot No — et mesurant 33 pieds de face sur la rue Arabella par 122 pieds plus ou moins de profondeur et face sur la rue Jeannette, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Arabella et Jeannette. Les améliorations comprennent une jolie résidence simple en bois à deux étages contenant corridors, salons, salle à manger, cuisine, office, 3 chambres à coucher, cabinet de toilette, bains, etc., et est connu comme No 1443 rue Arabella.

2° Cinq certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 310, borné par les rues Orléans, St Pierre, Rochblave et Tonti, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 5, 6, 15, 16 et 17 et mesurant comme suit:

Lot No 5 mesurant 27' 10" 5''' de face à la rue Orléans sur 57' 3" 3 1|2''' de profondeur.

Lot No 6 mesurant 30' de face à la rue Orléans sur 57' 3" 3 1|2''' de profondeur.

Lots Nos 15 et 17 mesurant chacun 30' de face à la rue St Pierre sur 57' 3" 3 1|2''' de profondeur; et

Lot No 16 mesurant 27' 10" 5''' de face à la rue St Pierre sur 57' 3" 3 1|2''' de profondeur.

Conditions:—Pour la propriété premièrement décrite l'acquéreur devant assumer le paiement de trois certaines billets à recevoir pour la somme de $619.81, chacun daté le 9 août 1898 et payable à un deux et trois ans de date avec huit pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur par acte de R. Titche, notaire daté le 9 août 1898 sur ladite propriété avec privilège de vendeur hypothèque et toutes les autres clauses usuelles, et la balance s'il y en a, comptant.

Pour les propriétés deuxièmement décrites, les acquéreurs devant assumer le paiement d'un certain billet à recevoir pour la somme de mille dollars, daté le 23 février 1899 payable un an après date et portant huit pour cent d'intérêt par an, du 9 mars 1901 jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et privilège de vendeur, par acte de Jules F. Meunier, notaire, daté le 9 mars 1899, sur lesdites secondes propriétés avec privilèges de vendeur et hypothèque, et toutes les autres clauses usuelles, et la balance s'il y en a, comptant.

Et par rapport à chacune des propriétés premièrement et deuxièmement décrites les acquéreurs devant assumer à payer au-dessus et en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1901, et les timbres du revenu intérieur des E. U. sur les actes de vente. Acte de vente pardevant Chas. T. Soniat Esq., notaire aux frais des acquéreurs.

29 juin—29—juil 7 14 21 28 à date

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, No 1328 rue sud Poydras entre Franklin et Liberté.

Succession de Catherine Rankin.

No 63,889 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern Encanteur, bureau No 821 rue Gravier, JEUDI, le 25 juillet 1901, à la nouvelle Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près de la rue Commune, à midi il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 13 juin 1901 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Franklin, Lafayette et Poydras, désigné par le numéro quinze sur un plan par Louis H. Pillé voyer de ville, daté le 24 novembre 1860 et déposé comme plan No 66 du livre de plans No 1 des archives de Charles E. Fortier, ancien notaire en cette ville d'après lequel plan, le dit lot mesurant vingt et un pieds, cinq pouces, une ligne de face sur la rue Poydras, vingt et un pieds trois pouces six lignes de largeur dans le fond par une profondeur de 116 pieds, dix pouces, quatre lignes sur la ligne de côté du lot No quatorze et de cent quatorze pieds, sept pouces, sur la ligne de côté du lot No seize ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent un cottage simple couvert en ardoises, avec deux étages dans le fond, contenant trois chambres et cuisine au rez de chaussée, et dans le fond deux chambres au premier étage deux au rez-de-chaussé allée cour, citerne, etc.

Conditions—Comptant—L'acquéreur devant payer toutes les taxes pour l'année 1901. Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs, pardevant R. L. Tullis, notaire.

Bernard Titche, avocat.

23 juin—23 30—juil 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottage simple en bois, No 1801 rue Short, à l'encoignure Hickory.

—ET—

Résidence double Nos 7923 et 7925 rue Hickory.

Mme Marie Melançon, femme de Camper Wilson, versus son mari.

No 63,316, Division B, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — JEUDI, le 1er août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 31 janvier 1901, et signé le 7 février 1901 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, et d'un ordre homologant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 7 juin 1901 dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 240, borné par les rues Short, Hickory, Fern et Coun, désigné par le No 22 sur un plan de 2093 lots de terre dans Carrollton, fait par Castaing et Celles, daté le 16 mars 1866, déposé en l'étude de J. D. Augustin, notaire. Et ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Short sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces entre lignes parallèles, et ledit lot formant l'encoignure des rues Hickory et Short.

Les améliorations comprenant un cottage simple en bois contenant galerie sur la façade et le côté et cinq chambres, citerne, hangar, etc. La maison est reliée de la banquette derrière une barrière en pieux, elle est connue comme le No 1801 rue Short. Dans le fond du lot est une jolie résidence double en bois contenant de chaque côté deux chambres avec foyers, etc; citerne dans la cour, allée de chaque côté, et est connue comme les Nos 7923 et 7925 rue Hickory.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1901 et faisant un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente et tous les timbres du revenu s'il y en a aux frais des acquéreurs, pardevant M. C. Soniat, notaire.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE

No 1328 Sud Poydras.

Entre les rues Franklin et Liberté.

SUCCESSION DE CATHERINE RANKIN.

No 63,889—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—bureau 821 rue Gravier, le JEUDI, 18 juillet 1901, à la Nouvelle Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près Commune, à midi, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 13 juin 1901, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée.

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Liberté, Franklin, Lafayette et Poydras, désigné par le numéro quinze sur un devis par Louis H. Pillé, voyer de ville, daté le 24 novembre 1860, et déposé comme plan No 66 du livre de plans No 1 des archives de Charles E. Fortier, ancien notaire en cette ville, d'après lequel plan ledit lot mesurant vingt et un pieds cinq pouces et une ligne de face à la rue Poydras, vingt et un pieds trois pouces six lignes de largeur dans le fond par une profondeur de cent seize pieds six pouces quatre lignes sur la ligne de côté du lot No quatorze, et de cent quatorze pieds sept pouces sur la ligne de côté du lot No treize ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent un cottage simple avec deux étages dans le fond contenant trois chambres, et cuisine au rez de chaussée et dans le fond deux chambres au premier étage et deux chambres au rez de chaussée, allée, cour, citerne, etc.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant payer toutes les taxes pour l'année 1901, l'acte de vente, et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur pardevant R. L. Tullis, notaire.

Bernard Titche, avocat.

18 juin—18 23 30—juil 7 14 18

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE DOUBLE.

Nos 1709 et 1711 rue Saratoga, à l'encoignure de la rue Félicité, borné par les rues S. Franklin et Enterpe

Dans la succession de Mlle Ruth M. Miles. No 64,719—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 824 rue Commune—JEUDI, le 18 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, où les plans démontre les dimensions conformément à un ordre de l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 13 juin 1901, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Enterpe, Franklin, Saratoga et Félicité, et désigné par le No Un sur un plan dressé par L. H. Pillé, voyer, le 20 juillet 1846 et déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville, lequel lot formant l'encoignure des rues Saratoga et Félicité, et mesurant trente huit pieds de face à la rue Saratoga sur quatre vingt dix neuf pieds sept pouces et sept lignes de face à la rue Félicité et quinze pieds un pouce et six lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations comprenant un cottage double contenant quatre chambres, citerne, dépendances, etc., de chaque côté.

Conditions— Une moitié au plus comptant, et la balance payable en un an, avec 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, avec hypothèque spécial et privilège de vendeur retenu et autres clauses usuelles de sécurité pour garantir la portion de crédit du prix d'achat; l'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1901, et conservant la propriété assuré, la poli ce devant être tenue comme collatérale garantie le prix d'achat et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente payer pour l'acte de vente; incluant tous les timbres du revenu, pardevant George J. Ontzeiner, notaire.

Cunningham et Cunningham, avocats, Bureau, 312 Godchaux Building, à

16 juin—16 23 30—juil 7 14 17 18

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE

VENTE EN PARTAGE

—EN—

Propriétés foncières

—DANS LE—

DEUXIEME DISTRICT

A

SUR

PROPRIETES

—DE—

VALEUR

—ET—

Rémunératives

—POUR—

MAGASINS

—ET—

RÉSIDENCES

AUX ENCHERES PUBLIQUES

Vente par ordre de cour,

SUCCESSION DE

BERNARD A KERNAN,

No 51,432—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Plans exhibés à la Bourse des Encanteurs.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—Le JEUDI, 1er août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près Gravier, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 24 juin 1901 et signé le 28 juin 1901 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés qui suivent:

**1. UNE BELLE RESIDENCE ET MAGASIN EN BRI